

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE A TEMPS PARTIEL

**Entre les soussignés :**

La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (à compléter en indiquant le nom complet de l‘entreprise, son numéro URSSAF, son code NACE [APE])

dont le siège social se situe à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter),* représentée par Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter),* agissant en qualité d‘employeur.

D‘une part,

Et,

Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant le nom + nom de jeune fille éventuel et prénom du salarié).*

Né(e) le \_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter),* à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant la ville et le numéro de département)*.

Nationalité\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (à compléter).

Immatriculé(e) à la Sécurité sociale sous le n° \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant aussi la clé)*.

Demeurant à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant l‘adresse complète)*

D‘autre part,

Il a été convenu ce qui suit,

**Article 1. Engagement**

La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ engage Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant le jour et l‘heure d‘embauche).*

Pour l'exercice de son activité, Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sera placé(e) sous l'autorité de Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ou de toute autre personne qui pourrait être substituée à ce dernier/cette dernière.

Le présent contrat est régi par les dispositions de la convention collective en vigueur dans l‘entreprise soit \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant l'intitulé et la date de la CCN)* et du règlement intérieur en vigueur dans l‘entreprise dont Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance.

La déclaration préalable à l‘embauche a été effectuée à l‘Urssaf de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter)* le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter).*

Conformément au RGPD, Mme/M ... dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations relatives à ses données personnelles portées sur ce document.

A l'issue de son contrat de travail, il/elle bénéficiera d'un droit de portabilité de ses données personnelles ainsi que d'un droit à l'oubli'".

**Article 2. Période d‘essai**

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(indiquer la date en lettre et en chiffres),* à \_\_\_\_\_\_ heures.

L‘engagement de Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ne deviendra définitif qu‘à l‘issue d‘une période d‘essai d‘une durée de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*à compléter en indiquant une durée en jours, semaines ou mois)*, au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat à tout moment sans indemnité, sous réserve de respecter les délais de prévenance légalement prévus.

La période d‘essai pourra être renouvelée, d‘un commun accord, une fois pour une durée de….

Le cas échéant, un avenant entérinant cet accord sera signé dans les conditions conventionnelles en vigueur.  Ce renouvellement fera l‘objet d‘une confirmation écrite des deux parties sous forme d‘avenant ajouté au présent contrat et requérant l‘accord exprès de Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**Article 3. Fonctions et qualification**

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ est recruté(e) en qualité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant la fonction prévue par la convention collective)*, au coefficient \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant le coefficient prévu par la convention collective)*, à temps partiel.

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ exercera les fonctions suivantes \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter).*

Ces fonctions sont susceptibles d‘évolution.

**Article 4. Durée et répartition du temps de travail**

La durée du travail de Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ est de              heures par semaine *(ou*heures par mois*).*

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine s'effectuera de la manière suivante :

 • le lundi :            heures

 • le mardi :            heures

 • le mercredi :            heures

 • le jeudi :            heures

 • le vendredi :            heures

Les horaires de travail pour chaque journée travaillée seront établis sur un tableau de service dont un exemplaire sera remis au salarié 7 jours avant l‘application dudit tableau.

***ou***

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine s'effectuera de la manière suivante :

        heures par jour les                                 ,

et          heures par jour les                                 .

Les horaires de travail pour chaque journée travaillée seront établis sur un tableau de service dont un exemplaire sera remis au salarié 7 jours avant l‘application dudit tableau.

***ou***

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine s'effectuera de la manière suivante :

 • le lundi : de       h à       h et de       h à       h

 • le mardi : de       h à       h et de       h à       h

 • le mercredi : de       h à       h et de       h à       h

 • le jeudi : de       h à       h et de       h à       h

 • le vendredi : de       h à       h et de       h à       h

**Article 5. Modification des horaires de travail**

La répartition des horaires telles que définie à l‘article 3 du présent contrat pourra être modifiée dans les cas suivants :

 • Absence d‘un ou plusieurs salariés en congés payés, maladie, maternité, formation… ;

 • Surcroît temporaire d‘activité ;

 • Réorganisation des horaires collectifs de l'entreprise, l‘établissement ou du service.

Ces modifications pourront conduire à une répartition de l‘horaire sur tous les jours ouvrables et toutes les plages horaires.

**Article 6. Heures complémentaires**

Conformément aux dispositions légales et conventionnelles, l‘entreprise se réserve la possibilité de faire effectuer à Mme/M............................... des heures complémentaires dans la limite de ....... heures par semaine *(1/3 de la durée contractuelle)*.

Ces heures seront rémunérées conformément aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur.

**Article 7. Cumul d'emplois**

A la date de signature du présent contrat, Mme/M............................... reconnaît qu‘il/elle travaille pour un autre employeur (***ou*** pour aucun autre employeur).

En cas d‘emploi chez un autre employeur, Mme/M............................... s‘engage à en informer immédiatement l‘entreprise ainsi que du temps de travail et des horaires effectués dans le cadre de cet autre emploi.

**Article 8. Rémunération**

Mme/M percevra une rémunération brute mensuelle de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en lettres et en chiffres)* €, correspondant à son salaire de base et à un taux horaire de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

*Paragraphe éventuel :*

*S‘ajoutent à cette rémunération une (ou des) prime (s) d‘un montant de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (à compléter en lettres et en chiffres) €, des avantages en nature \_\_\_\_\_\_\_\_ (à compléter en lettres et en chiffres), une prime d‘ancienneté selon les conditions prévues par la convention collective en vigueur dans l‘entreprise.*

**Article 9. Rupture du contrat**

Il pourra être mis un terme au présent contrat par l‘une ou l‘autre des parties, sous réserve du respect d‘un délai de préavis dont la durée est fixée par les dispositions qui suivent.

En cas de démission, le salarié devra effectuer un préavis de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*(à compléter en fonction des dispositions de la convention collective, des usages en vigueur, ou des dispositions du code du travail)*.

En cas de licenciement, la durée de préavis sera, sauf faute grave ou faute lourde du salarié, de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en fonction des dispositions de la convention collective, des usages en vigueur, ou des dispositions du Code du travail).*

**Article 10. Lieu de travail**

Le lieu de travail est situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter avec l‘adresse de l‘entreprise ou de l‘établissement concerné)*.

Toutefois, en fonction des nécessités du service, la société se réserve le droit de demander à Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_d‘effectuer des déplacements ponctuels n‘entraînant pas de changement de résidence.

**Article 11. Visite médicale d'information et de prévention**

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sera soumis(e) à une visite d'information et de prévention, dans un délai de 3 mois à compter de la prise effective de poste *(ou "avant l‘expiration de sa période d‘essai" si le salarié est mineur, travaille la nuit ou est affecté à un poste à risques)*, auprès des services de santé au travail dont relève l'entreprise.

**Article 12. Clause de confidentialité**

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sera soumis(e) à une clause de confidentialité durant toute la durée de son contrat.

Cette clause engage le salarié à ne dévoiler aucune information dont il aura connaissance du fait de sa fonction dans l‘entreprise et dont la divulgation à des tiers serait considérée comme préjudiciable à l‘entreprise.

**Article 13. Clause de mobilité**

Compte tenu de la nature des ses fonctions, Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_   prend l‘engagement d‘accepter tout changement de lieu de travail qui serait nécessité par les intérêts du fonctionnement du bon fonctionnement de l‘entreprise.

Cette mobilité pourra s‘exercer dans les limites géographiques suivantes \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  *(à compléter de la façon la plus précise possible) dans les établissements situés à …………………….*

La société s‘engage en outre, à en informer préalablement Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    en respectant un délai de prévenance de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jours.

**Article 14. Clause de non-concurrence**

En cas de rupture de son contrat de travail, compte tenu de la nature de ses fonctions, et pour protéger les intérêts de l’entreprise, Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    s‘engage à ne pas exercer d‘activité concurrente à compter de son départ effectif de l‘entreprise, y compris dans le cas d‘une dispense de préavis, pendant une durée de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant les mois ou années).*

Cette interdiction s‘appliquera dans la limite de la zone géographique suivante \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter de la façon la plus précise possible)* et en référence à l‘objet suivant \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

A ce titre, l‘entreprise versera à Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    une contrepartie financière de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en lettres et en chiffres,* ***celle-ci ne doit pas être symbolique***), pendant la période couverte par la présente clause, sous réserve du respect par le salarié de celle-ci.

**Article 15. Clause de dédit-formation**

Compte tenu de la nature des ses fonctions, Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    bénéficiera d‘une formation spécifique suivante de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter de la façon la plus précise possible la formation concernée)*.

Cette formation d‘une durée de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sera exécutée du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jusqu‘au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Compte tenu du coût élevé de cette formation, soit la somme de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en lettres et en chiffres)* €, Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    s‘engage à demeurer au sein de la société pendant un délai de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant les mois ou années).*

Dans le cas où Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    quitterait la société avant l‘expiration du délai indiqué précédemment, un remboursement des frais engagés au titre de la formation sera alors exigé selon des modalités qui tiendront compte du temps de présence dans l‘entreprise, soit \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter avec un remboursement dégressif selon le temps de présence effectif dans la société).*

**Article 16. Congés payés**

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    bénéficiera de droits à congés payés prévus par les articles L 3141-1 et suivants du Code du travail.

Le nombre de jours de congés payés acquis étant au maximum de 30 jours ouvrables (ou de 25 jours ouvrés).

La période de référence est fixée du 1er juin au 31 mai de l‘année suivante *(indiquer éventuellement une période différente, si elle est en vigueur dans l‘entreprise).*

Les dates de prise de ces congés seront déterminées en accord avec la société, en fonction des nécessités du service.

**Article 17. Absences**

En cas d‘absences, Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_    s‘engage à communiquer à la société tout justificatif dans un délai de 48h.

**Article 18. Affiliation caisse de retraite complémentaire**

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sera affilié(e) auprès de(s) caisse(s) de retraite suivante (s) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant nom précis de la(les) caisse(s) retraite complémentaire)*.

**Article 19. Prévoyance**

Mme/M. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sera affilié(e) auprès de la prévoyance prévue par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter par convention collective, accord collectif, etc.)* dont le nom est \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant nom précis de l‘organisme de prévoyance).*

Fait en deux exemplaires à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ,  le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature du salarié

(Précédée de « Bon pour accord »

ou « Lu et approuvé)

Signature de l‘employeur

(Précédée de « Bon pour accord »

ou « Lu et approuvé)